



## DOSSIER DE CANDIDATURE

### A) IDENTITE DES INTERVENANTS

#### Candidat à l'acquisition :

Nom - Prénom .....

Situation familiale : ..... Régime matrimonial : .....

Né(e) le : ...../...../..... à : .....

Profession : ..... Formation / diplôme : .....

Date installation : ...../...../..... Installation aidée  Oui  Non

Adresse : .....

Tél. : ..... Tél : .....

Fax : ..... E-mail : .....

Autre activité extérieure (salarial, ETA, gîte etc ...) : .....

#### Conjoint :

Nom – Prénom : ..... Né(e) le : ...../...../.....

Profession : ..... Formation / diplôme : .....

Date d'installation ...../...../..... Installation aidée  Oui  Non  
(prévisionnelle ou réelle)

#### Environnement familial :

(Préciser : nom, prénom, âge et profession des enfants et retour éventuel sur l'exploitation) – Situation des parents (si agriculteurs).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### Exploitation(s) :

Nombre d'exploitation(s) détenue(e) par le candidat et son conjoint : .....

Exploitation : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....  
Tél. : ..... Tél : .....  
Fax : ..... E-mail : .....

Salariés sur l'exploitation : ..... Nombre d'UMO : .....

Nombre total d'associés : ..... Nombre d'associés exploitants: .....

Numéro siret : ..... Numéro PACAGE : .....



**Envisagez-vous de céder des biens en échange ?**

En échange ? Oui  Non

En vente ? Oui  Non

En stoppant leur exploitation ? Oui  Non

Désignation des biens proposés en échange :

Commune	Section et numéro	Surface	Nature	Prix estimé

Fait en 2 exemplaires, dont copie sera transmise au CANDIDAT après signature par la SAFER

Les informations recueillies sont confidentielles et sont utilisées par la SAFER dans le cadre de l'instruction du dossier de candidature **Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, dans son article 27, le signataire dispose d'un droit d'accès et de modification des données le concernant.**

**Pour le candidat**

**Pour la SAFER**

A ....., le .....

A ....., le .....

Signature

Signature

## ACHETER OU LOUER UN BIEN PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA SAFER BRETAGNE

(exploitations agricoles, terres, biens ruraux, bois, étangs ....)

### LES PRINCIPES DE LA SAFER

Avant de vendre ou louer par bail rural un bien quel qu'il soit, la SAFER doit procéder à un appel de candidature (affichage en Mairie, insertion dans un journal d'annonces légales, publication sur le site internet de la Safer et des préfectures concernées).

↳ Toute personne peut être candidate.

↳ Tout projet doit être validé par les instances de la SAFER Bretagne.

↳ La transparence : sur les prix, les projets en présence via la publicité légale et l'appel de candidatures.

↳ Aucune surenchère n'est possible : le prix de vente ou de location d'un bien est le même pour tous les candidats.

### QUE FAUT IL FAIRE POUR ÊTRE CANDIDAT ?

Nous adresser la fiche de candidature ainsi que le protocole de candidature effective et de garantie financière.

Décrire votre projet (motivation de la demande) : il va être examiné et comparé aux autres projets en concurrence.

### Vérifier la faisabilité financière de votre projet

### LE PROCESSUS DE CHOIX DU CANDIDAT

Présentation et étude de votre projet à l'instance qui donne un avis :

↳ le Comité Technique Départemental.

L'avis émis est fondé sur l'intérêt de votre projet par rapport aux orientations foncières du milieu environnant.

Si vous êtes en concurrence avec d'autres candidats, un choix sera fait. Eventuellement un partage sera proposé.

### Les critères de choix :

◆ L'intégration du projet dans l'environnement local.

◆ La compétence technique du candidat et éventuellement des personnes partenaires de son projet.

◆ La solidité technique et financière assurant la réalisation du projet.

### L'instance de la SAFER Bretagne :

Le Comité Technique Départemental rassemble des représentants d'Organisations Agricoles des Collectivités Territoriales, de l'Etat et émet des avis sur les attributions.

Ces avis deviennent définitives sous réserve de l'approbation par les Commissaires du Gouvernement (**Ministère de l'Agriculture et Ministère des Finances**) puis interviennent :

↳ la cession des biens aux candidats retenus par acte notariés

↳ la notification de la décision prise aux candidats non retenus.

# SI VOTRE PROJET EST RETENU PAR LES INSTANCES DECISIONNELLES DE LA SAFER BRETAGNE :

## Vente :

La SAFER Bretagne vous demandera de signer un document, la promesse d'achat, qui vous engage à acheter le bien si votre projet est choisi.

La SAFER Bretagne vous accompagne jusqu'à la signature de votre acte notarié. Elle s'occupe des démarches auprès des administrations, des organismes agricoles et consulaires.

Elle demande au Notaire de préparer le projet d'acte de vente et va l'aider à réunir tous les documents nécessaires à la rédaction de l'acte authentique. Cet acte contiendra les conditions particulières qui figurent sur la promesse d'achat que vous allez signer, et notamment parce que c'est une vente effectuée par la SAFER, un cahier des charges à respecter pendant 10 ans au moins impliquant :

- le maintien de la destination du bien à usage rural, agricole, forestier ....
- l'accord de la SAFER pour toute aliénation du bien et pour tout changement de destination
- un pacte de préférence au profit de la SAFER pendant 10 ans en cas d'aliénation

**En contre partie de ce cahier des charges :** vous êtes exonéré de tout droit d'enregistrement

## Location :

La SAFER vous accompagne jusqu'à la signature du bail avec le propriétaire, après accord de ce dernier. Elle s'occupe des démarches auprès des administrations, des organismes agricoles et consulaires.

## **Siège social et service des Côtes d'Armor :**

### **SAFER Bretagne**

4 ter rue de Luzel  
22015 Saint Brieuc Cedex  
Tél. : 02 96 94 05 95  
Fax : 02 96 78 95 07

 : [direction@safer-bretagne.fr](mailto:direction@safer-bretagne.fr)

### **Services départementaux :**

#### **Finistère (29)**

220 rue de la Petite Palud  
29800 LANDERNEAU

Tél. : 02 98 21 46 54

 : [service29@safer-bretagne.fr](mailto:service29@safer-bretagne.fr)

#### **Ille-et-Vilaine (35)**

Maison de l'Agriculture,  
Technopole Atalante,  
Champeaux, CS 14226  
35042 RENNES CEDEX

Tél. : 02 23 48 28 30

 : [service35@safer-bretagne.fr](mailto:service35@safer-bretagne.fr)

#### **Morbihan (56)**

Maison de l'Agriculture  
Avenue Borgnis Desbordes  
BP 398 56009 VANNES Cedex

Tél. : 02 97 46 57 67

 : [service56@safer-bretagne.fr](mailto:service56@safer-bretagne.fr)